

Groupes
p.11

SCIENTOLOGIE

Des mises en examen dans l'affaire Arcadia ■ France

■ Dans le courant du mois d'avril 2022, quatre personnes ont été mises en examen dans l'affaire de la société Arcadia. La société aurait été infiltrée par des scientologues. Les quatre mis en examen, le patron de l'entreprise, deux auditeurs et un consultant, sont notamment accusés de harcèlement moral et de banqueroute...

Groupes
p.13

TÉMOINS DE JÉHOVAH

Treize ans de souffrance en vase clos ■ France

■ Une jeune femme, aujourd'hui âgée de 34 ans, aurait subi des agressions sexuelles de son père avec la complicité présumée de sa mère. Elle témoigne dans les colonnes du Figaro du calvaire qu'elle a enduré de ses 8 ans jusqu'à ses 21 ans...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances
p.21

THÉORIES DU COMLOT

Enfants assassinés sur fond de complotisme et de foi chrétienne ■ France

■ Matthew Coleman a tué ses deux enfants parce qu'il les croyait porteurs d'ADN reptilien, une idée qui lui serait venue à force de s'abreuver de théories complotistes...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

p.02 ■ Prévention

Groupes

- p.04 ■ ADLEIF
- Anthroposophie
- p.05 ■ Carbon Nation
- Enfants de Dieu
- p.06 ■ Focolari
- Groupes Divers
- p.07 ■ Hillsong

- p.08 ■ Jesus Morning Star
- p.09 ■ Lev Tahor
- Méditation transcendante
- p.10 ■ QAnon
- p.11 ■ Scientologie
- p.13 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p.16 ■ Développement personnel
- p.17 ■ Exorcisme
- Mouvance évangélique

- p.18 ■ Néo-Chamanisme
- Paranormal
- p.19 ■ Pratiques de soins non conventionnelles
- p.21 ■ Survivalisme
- Théories du complot

Thèmes connexes

- p.24 ■ Mouvement anti-vaccination
- p.25 ■ Réseaux multiniveaux

Prévention

Succès d'un podcast qui donne la parole à des ex-évangéliques ■ Australie

■ *I was a Teenage Fundamentalist (IWATF)*, un podcast lancé par deux anciens membres d'églises évangéliques, Troy et Brian, connaît un succès qui dépasse largement les frontières de l'Australie. Il se place juste derrière *exvangelical*, le podcast de l'américain Blake Chastain téléchargé 13 000 fois chaque mois.

Mis en ligne en 2021, il *IWATF* compte déjà 42 épisodes qui donnent la parole à ceux qui ont échappé à des religions autoritaires. Troy, qui a été membre d'un centre de réveil dans les années 1980, déclare que son podcast est bien plus qu'un moyen de témoigner, qu'il s'agit aussi d'une thérapie qui donne l'occasion aux invités de raconter leurs histoires d'abus et de manipulation par leur église.

Principalement écouté par des ex adeptes ou des personnes qui se questionnent sur leur culte, il a déjà amené des auditeurs à changer de point de vue sur leur Eglise.

Mais Troy et Brian ont qualifié l'enregistrement du podcast de « re traumatisant » à tel point que

Troy a dû faire une pause d'un mois.

Âgé de 50 ans, Troy avait été attiré par le Revival Centres International (aujourd'hui Revival Centres Church) alors qu'il n'avait que de 13 ans. Il reproche à l'Église sa stratégie de recrutement ciblant principalement les adolescents qui devaient être recrutés jeunes « avant que le diable et le monde ne corrompent leur esprit et leur âme. ». Quatre ans plus tard, marié et prêt à devenir ministre du culte, il est assailli de doutes, devant les incohérences et les manipulations qu'il a constatées dans le groupe et décide d'en partir.

Quant à Brian il a été membre d'une première Eglise avant d'être recruté comme « sang frais » par les Assemblées de Dieu. A

l'époque où il en faisait partie, il décrit une ambiance sectaire où primait le nombre de nouvelles recrues.

L'émission la plus écoutée fut l'interview du cofondateur de Hillsong, Geoff Bullock, un ancien ami de Brian Houston. Pour la première fois, il a évoqué son « expérience infernale » dans cette Église dont le style de leadership était, selon lui, « agressif » et « dominateur, presque intimidant ». Dans le podcast il évoque aussi le syndrome de stress post-traumatique dont il a souffert après son départ de Hillsong en 1995. Pour lui aussi l'enregistrement a été une expérience difficile et réécouter l'émission l'a été encore plus.

À la suite de sa mise en ligne, Brian Houston et Hillsong ont blo-

>>>

qué le compte twitter d'*IWATF*.

Pour Venn-Brown, l'un des principaux évangélistes d'Australie et l'un des premiers au monde à avoir suivi une thérapie de conversion gay en 1972, des podcasts comme *IWATF* ou le groupe de soutien qu'il avait créé sur Yahoo en 2000, constituent des espaces de soutien, de « guérissons et de résolution » pour ceux qui ont des problèmes avec leur religion. Centré sur l'aide aux personnes homosexuelles confron-

tées à un conflit entre la foi et la sexualité, son groupe les accueillait sans jugement et leur permettait d'échanger, pour la première fois, avec d'autres. A l'époque, explique-t-il, « nous n'avions vraiment aucune compréhension du SSPT ou du traumatisme religieux ».

Le Dr Josie McSkimming, une ex-évangélique qui a, elle aussi, participé au podcast, souligne que beaucoup de ceux qui envisagent de quitter ces églises sont

forcés de vivre une double vie car elles incitent « à ne pas douter, à ne pas parler à des étrangers, à rester assez docile et enfermé dans l'organisation et à ne pas faire confiance à vos sentiments parce qu'ils ne sont pas fiables, alors que la Bible est fiable ». Pour elle un podcast comme *IWATF* est salutaire car il permet à ses auditeurs de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls. ■

(Source : *Vice*, 07.04.2022)

ADLEIF

Retour sur l'affaire ■ France

■ L'émission *Hondelatte raconte* diffusée sur *Europe 1* est revenue sur l'histoire de la secte fondée et dirigée par Robert Le Dinh, à Agen et dans l'Ariège, l'Association de défense des libertés dans l'institution française (ADLEIF).

Pour écouter le podcast : <https://www.europe1.fr/emissions/hondelatte-raconte/tang-un-gourou->

[pervers-lintegrale-4101682](https://www.europe1.fr/emissions/hondelatte-raconte/tang-un-gourou-pervers-lintegrale-4101682) ■

(Source : Europe 1, 01.04.2022)

Lire sur le site de l'Unadfi l'ensemble des articles sur ADLEIF : <https://www.unadfi.org/mot-clef/adleif/>

Anthroposophie

Une école Steiner recadrée par le Tribunal du travail ■ Brésil

■ Le Tribunal du travail de Recife (Brésil) a demandé à l'école Waldorf de Poço da Panela d'exclure du travail en présentiel ses salariés qui refusaient la vaccination contre le Covid 19.

Cette mesure conservatoire signée par le Tribunal du travail a fait l'objet d'un procès intenté par le Ministère public du travail en raison « du refus de l'école d'adopter les mesures préventives recommandées pour faire face à la pandémie, malgré tous les efforts administratifs déployés par l'organe ministériel ».

La décision du Tribunal du travail stipule que les employés non vaccinés pourront travailler à distance, mais pas en présentiel. Il exige également une preuve de vaccination des salariés comme condition de retour à l'école. L'école a 30 jours pour se conformer à la sanction rendue le

18 mars 2022 sous peine d'avoir à payer une amende de 1000 € par jour de retard.

L'Association pédagogique Waldorf de Recife a déclaré se conformer aux protocoles en vigueur pour protéger ses étudiants et ses employés et affirme suivre les directives du ministère de la santé, de l'OMS, mais aussi de la Fédération des écoles Waldorf (FEWB) et de l'Association brésilienne de médecine anthroposophique (ABMA).

Le mouvement anthroposophique, à l'origine de la pédagogie Steiner, prône une doctrine mélangeant croyances

chrétiennes, hindoues et New Age où les notions de cosmos et de « karma » sont centrales. Michael Blume, spécialiste des religions et commissaire à la lutte antisémite dans la région allemande du Bade-Wurtemberg (Allemagne), explique que « de nombreux adeptes de l'anthroposophie croient encore en une loi du karma, selon laquelle les maladies permettent d'expier le mal des vies passées et favorisent le développement spirituel ». Ceci pourrait expliquer leur réticence à se faire vacciner. ■

(Source : Info Catolica, 16.04.2022)

Carbon Nation

Arrestation du leader ■ Etats-Unis

■ Eligio Bishop, chef du groupe Carbon Nation, a été arrêté et a comparu pour la première fois devant un juge dans le courant du mois d'Avril 2022. Il est accusé de viol, de séquestration et d'envoi de messages à caractère sexuel explicite. Le juge n'a pas souhaité établir une caution.

Les faits reprochés au leader émanent d'une ex-adepte qui après avoir fui le groupe a raconté à la police comment il maltraitait les femmes. Il aurait posté des vidéos à caractère sexuel d'elle et de lui sur les réseaux sociaux sans son consentement. Cette première plainte a permis l'ouverture d'une enquête, les témoignages d'autres ex-adeptes aboutissant à l'arrestation de Bishop.

Selon les témoignages d'ex-adeptes, Carbon Nation a débuté comme un mouvement de contre-culture noire mais s'est progressivement transformé en quelque chose de totalement différent. Le groupe a changé quand il a commencé à tourner davantage autour du leader dont le surnom est passé de

« Natureboy » à « 3God ». Les membres subissent alors une importante violence mentale, verbale et physique notamment les femmes. Les critiques montrent aussi que les adeptes qui choisissent de vivre avec le groupe doivent remettre leur argent et leurs biens et ont interdiction de quitter le groupe. Les membres de la communauté n'étaient pas forcément nombreux, mais le leader était très suivi sur les médias sociaux.

Fondé aux Etats-Unis, le groupe a tenté de migrer en Amérique centrale ou en Amérique du Sud dans le but de créer une communauté idéale. Il avait été expulsé du Costa Rica, du Nicaragua et du Panama. En 2020, Eligio Bishop et plusieurs membres du mouvement ont

été arrêtés à Hawaï, pour avoir violé la politique sanitaire, et renvoyés en Californie. Les adeptes déclarent suivre un régime végétalien. Les objectifs du groupe sont d'enseigner sur différents sujets dont la religion et la sexualité et d'aider l'humanité notamment en guérissant les hommes et les femmes noirs de leur traumatisme.

La police continue son enquête afin d'éclaircir les faits. Les membres encore présents dans le groupe soutiennent le gourou et déclarent que les accusations sont fausses, n'hésitant pas à vanter les qualités du leader et ils assurent que tout ce qui se passe sexuellement dans le groupe est fait par consentement. ■

(Sources : Fox 5 Atlanta, 15.04.2022 & 11Alive, 20.04.2022)

Enfants de Dieu

Un documentaire inédit sur les Enfants de Dieu ■ International

■ Courant avril 2022, la chaîne RMC Story a diffusé un reportage inédit, David Berg : *Le faux prophète pervers et pédophile*, réalisé par Vincent Néquache.

Ce documentaire revient sur David Berg, le fondateur et leader des Enfants de Dieu. Il montre comment son emprise et les

règles imposées à son groupe ont détruit des familles. Un grand nombre d'enfants ont subi des abus et des agressions. C'est à la

fin des années 1960 qu'il a fondé ce mouvement en recrutant de nombreux hippies qu'il aide dans leurs problèmes de toxicomanie.

>>>

>>>

Les abus dont sont victimes les membres sont longtemps restés cachés ce qui a permis au groupe d'assurer son expansion. ■

(Source : Le zapping du paf, 12.04.2022)

Voir le replay : https://www.rmcb-fmplay.com/video/rmc-story/da-vid-berg-le-faux-prophete-pervers-et-pedophile?contentId=Product::NEUF-NUM23_N23704959466527&universe=PROVIDER

A noter : la réédition du livre de Myriam

Declair, ex-adepte de ce mouvement, qui retrace l'histoire du groupe de son origine à aujourd'hui : *Se libérer d'une secte : récit, conseils et prévention*. Version électronique seulement, sur le site de l'auteur <https://myriamdeclair.org/publications-table-des-matieres/>

Focolari

Le mouvement chrétien « Focolari » qualifié d'abuseur d'enfants ■ International

■ De multiples agressions sexuelles commises par un ex-membre du mouvement sont dénoncées dans un rapport d'enquête publié le 30 mars dernier par un organisme indépendant britannique.

Le rapport d'enquête de la société GCPS Consulting se base sur plusieurs témoignages, dans des médias français en particulier, de victimes d'un ex-membre du mouvement Focolari, un certain JMM. Les récits couvrent une période de plus de 30 ans, entre 1963 et 1997. JMM aurait reconnu certaines parties des faits en 2020.

L'enquête conclut que JMM serait un abuseur en série d'enfants de sexe masculin et que, pendant

des années, il aurait « bénéficié d'un système qui le protégeait ».

Les responsables au sein du mouvement sont mis en cause car ils n'auraient pas agi envers les victimes, tant en France qu'en Italie où les faits sont avérés.

Né en 1943, ce mouvement international « qui prêche l'Évangile et un message d'unité » serait présent dans 180 pays avec 2 millions d'adhérents dont

2000 en France au sein de petites communautés de personnes dites « consacrées ».

La présidente du mouvement, Margaret Karram, a exprimé le « choc et la douleur » face au mal infligé aux victimes et se dit prête à « contribuer au processus de reconstruction des victimes », en particulier par une « compensation financière ». ■

(Source : dhnet.be, 30.03.2022)

Groupes divers

Un couple originaire de l'Allier mis en examen pour abus de faiblesse ■ France

■ Un homme de 49 ans et son épouse ont été mis en examen par le juge d'instruction de Cusset pour « abus de faiblesse sur personnes en état de sujétion psychologique » et « provocation à la consommation et au trafic de stupéfiants ». L'homme a immédiatement été placé en détention et sa femme a été placée sous contrôle judiciaire.

David N., connu sur internet sous les pseudonymes de « Sir Shumule » ou « David Van Horn », est soupçonné d'être à la tête

d'une « microsecte » comptant une douzaine de membres qui lui auraient permis d'avoir un train de vie confortable.

L'affaire est partie d'une plainte déposée en 2018 par un ancien membre originaire de la région parisienne. Dépressif, le jeune

>>>

>>>

homme a découvert David N. en lisant sur internet ses réflexions sur l'actualité. Attiré par son ton ironique et décomplexé il s'est laissé convaincre par son discours spirituel.

Son enseignement puise dans le paganisme, l'occultisme, la mythologie scandinave, et fait référence au wotanisme « une idéologie néopaïenne xénophobe ».

Une fois dans le groupe, le jeune homme a découvert l'envers du décor. David N. et sa famille se présentent comme touchés par les dieux, les fidèles doivent participer aux rituels, se soumettre à la hiérarchie, obéir aux ordres de leur guide spirituel. où s'ouvrent les guillemets ?

Selon le plaignant, dans le groupe régnaient la violence, les manipulations, les pressions. Il a dilapidé les dizaines de milliers

d'euros de son héritage pour louer le château de la Touche (86) où le gourou présumé et sa famille s'étaient installés. C'est là que David N. aurait incité ses adeptes à lui offrir de fastueux repas et les auraient poussés à consommer de l'alcool et de la drogue et avoir des relations sexuelles sous prétexte d'initiation.

Totalement ruiné après un an passé à dépenser sans compter, le plaignant aurait été violemment battu par David N. et sa femme qui lui reprochaient de ne plus pouvoir vivre dans le château. Libéré de l'emprise du couple après cette scène de violence, il a déposé une plainte qui a permis l'ouverture d'une enquête préliminaire confiée à la Caimades, la cellule d'assistance et d'intervention en matière de dérives sectaires au sein de l'office central pour la répression des violences aux personnes (OCRVP).

Trois nouveaux plaignants se sont manifestés, tous âgés entre 20 et 30 ans et en proie à des fragilités psychologiques, et dénonçant des faits similaires. Certains sont ruinés, ont abandonné leurs projets professionnels, ont rompu avec leur entourage. Ils ont vécu, pour certains, les règles imposées par David N. jusque dans leur intimité. Son interdiction d'accoucher à l'hôpital a failli coûter la vie à une adepte.

Les témoignages ont aussi révélé que derrière le paganisme se dissimulaient des idées rétrogrades mais également un discours antisémite et prônant la supériorité de la race blanche.

David N. a nié les allégations portées contre lui. Quant à sa femme et ses enfants, ils se disent sous l'emprise et « l'influence néfaste de leur père ». ■

(Source : Le Parisien, 08.04.2022)

Hillsong

Vers la chute de Hillsong ? ■ International

■ Ces dernières années de nombreux scandales ont éclaté concernant l'Eglise évangélique d'origine australienne Hillsong. Démissions en cascade, pasteurs qui se désaffilient du mouvement, la presse se pose alors logiquement la question de l'avenir du groupe.

La dernière crise en date qui a frappé la structure est la démission de son fondateur et dirigeant Brian Houston à la suite de plaintes pour comportements déplacés déposées par des femmes. En 2020, l'un des pasteurs les plus populaires de l'Eglise, et très médiatique, Carl

Lentz avait démissionné à la suite d'une affaire d'adultère. Il a aussi été accusé par les pasteurs de Hillsong à Boston, Josh et Leona Kimes – ils ont démissionné de leurs postes depuis-. Cette dernière l'accuse de l'avoir agressée sexuellement alors qu'elle était baby-sitter

des enfants de Lentz. De plus le groupe a récemment perdu plus de la moitié de ses églises aux Etats-Unis en quelques semaines. Les pasteurs démissionnent à cause des nombreux scandales qui ont vu le jour créant une instabilité et une image difficile à supporter.

>>>

>>>

Diffusée au début de l'année 2022, la série documentaire *Hillsong : a megachurch exposed* est ponctuée de témoignages d'ex-adeptes ou de critiques qui dévoilent comment le groupe dissimule des agressions sexuelles et des abus spirituels de la part de certains de ses dirigeants. Elle décrit aussi le fonctionnement opaque, manipulateur et obsédé par la croissance de l'organisation et de ses leaders.

Pour l'historien Sébastien Fath, « il n'est pas impossible que l'Église Hillsong disparaisse d'ici quelques années ». Plus largement l'érosion d'une structure comme celle-ci pourrait entraîner des répercussions sur le mouvement évangélique dans sa globalité et dans le monde entier. Selon des chiffres antérieurs à l'épidémie de COVID-19, Hillsong comptabiliserait 150 000 membres dans 28 pays. En

France, le mouvement compte 4 antennes. Ces dernières années il était en pleine expansion et avait réussi à plaire aux jeunes et aux « branchés » en misant sur un christianisme « cool » et des prédicateurs jeunes, énergiques et élégants. ■

(Sources : [New York Times](#), 29.03.2022 & [RTS](#), 03.04.2022 & [La Vie](#), 27.04.2022)

Lire l'ensemble des articles sur Hillsong sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/hillsong/>



Jesus Morning
Star

Jesus Morning Star place ses pions en plein cœur de Sydney ■ Australie

■ **The Lord's Hope Church, une faction de la secte Jesus Morning Star (JMS), s'est installée en toute discrétion dans la rue la plus animée du quartier des affaires de Sydney.**

L'église a acheté en août de l'année 2021 des locaux commerciaux dans le centre de Sydney pour 1,54 millions dollars. Les rénovations ont pris fin au début de l'année. Ces locaux se situent à forte proximité de plusieurs importantes universités. L'église a déjà ouvert des cours de danse et fondé des associations étudiantes au sein de ces universités. Leur porte-parole justifie l'achat des locaux et leur installation à cet endroit par le souhait des membres d'avoir accès en permanence à un endroit qui appartienne à l'église et qui puisse accueillir les familles, les enfants, et les membres de tous âges.

Une ancienne adepte de l'église, une Australienne d'une

vingtaine d'année du nom de Samantha, révèle que cette église nouvellement ouverte à Sydney a été largement financée par les contributions des membres. Elle-même a donné environ 10 000 dollars. Elle confie que les membres de The Lord's Hope Church doivent donner 10% de leur salaire pour la dîme. Les dons sont enregistrés sur un fichier Excel qui permet de s'assurer que tous les membres payent leurs cotisations.

Concernant le recrutement de nouveaux membres, Samantha raconte que l'église encourageait à faire entrer des personnes d'origine non asiatique. Elle confie aussi que les associations étudiantes fondées par l'église fonctionnent comme des

groupes écrans. Un document qu'elle a réussi à obtenir lorsqu'elle fréquentait encore l'église montrait que les groupes étudiants servaient à assurer le prosélytisme.

Tore Klevier, président de Cult Information and Family Support Inc, s'inquiète de ce que l'église se soit installée près de plusieurs grandes universités de Sydney : « qu'ils possèdent une propriété où ils peuvent inviter des gens et qui soit facile d'accès est un énorme avantage en termes de recrutement, et c'est assez préoccupant ». Une autre stratégie de recrutement est de se faire passer pour une agence de mannequinat ou de divertissement, en camouflant la nature religieuse du groupe.

>>>

>>>

Ils ont aussi tendance à ne pas révéler le nom de leur leader, Jeong Myeong-seok, qui a purgé une peine de dix ans de prison après avoir été reconnu coupable de viols et d'agressions sexuelles sur des membres de sa secte. Il aurait fait de nouvelles victimes après sa sortie de prison en 2018. Au début de l'année 2022, deux femmes se sont rapprochées des autorités pour demander une

réouverture de l'enquête. L'une est Australienne et la seconde est Honkongaise. Toutes deux l'accusent de viols et d'agressions sexuelles, des crimes qu'il aurait commis après sa sortie de prison. L'australienne, restée anonyme, explique avoir intégré l'église en 2014, à 22 ans. Elle prétend avoir subi cinq fois des attouchements de la part du leader Jeong Myeong-seok à l'occasion d'une

visite en Corée du Sud pendant un voyage financé par l'église. Selon l'accusatrice, Jesus Morning Star n'est pas « une religion légitime, c'est une organisation qui soutient un véritable criminel, un violeur, et ce n'est pas acceptable, ça ne peut pas continuer. » ■

(Source : www.news.com, 30.03.2022)

Lev Tahor

Prison pour deux dirigeants ■ Etats-Unis

■ Nachman Helbrans et Mayer Rosner, tous deux dirigeants de Lev Tahor, ont été condamnés à 12 ans de prison. Ils sont accusés d'avoir kidnappé une fille de 14 ans et de l'avoir forcée à avoir un enfant avec son nouveau mari. Le mariage avait été organisé de force par Helbrans en 2017.

A la suite du mariage de sa fille, la mère avait choisi de fuir le groupe avec ses enfants en direction de New York. Peu de temps après des membres de Lev Tahor sont venus kidnapper la fille ainsi que son frère. Ils seront retrouvés au Mexique. Le groupe a effectué de nouvelles tentatives d'enlèvement.

Lors du jugement, le juge Damian Williams, de la cour du district sud de New York, a rappelé qu'aucune mère ne peut accepter de voir ses enfants enlevés et forcés à des relations sexuelles. Il espère que les sanctions seront un message important pour ceux qui enlèvent et exploitent sexuellement des mineurs.

En plus de leurs peines de prison, les deux accusés sont inscrits pendant 5 ans sur la liste des délinquants sexuels avec une obligation de suivi. ■

(Sources: Radio-Canada, 01.04.2022 & Times of Israël, 01.04.2022)

Lire l'ensemble des articles sur Lev Tahor sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/lev-tahor/>

Méditation Transcendantale

David Lynch lance une initiative pour la paix à 500 000 dollars ■ Etats-Unis

■ L'argent devra aider à former « des milliers d'étudiants à devenir des activistes experts en méditation » en vue d'apporter la paix sur terre.

Dans la vidéo qui accompagne l'annonce du lancement de l'initiative, Lynch déclare « nous ne savons pas ce qu'il adviendra demain si nous n'apportons pas la

paix sur cette planète [...] cette guerre en Ukraine... les gens disaient qu'elle n'arriverait pas, et maintenant nous y sommes. Des gens meurent. Des villes sont

détruites. Les choses sont très, très précaires. Tout le monde le sait [...] Les gens font des tas de choses pour aider l'humanité, mais cela dure depuis trop long-

>>>

>>>

temps. Parler, faire des marches, des chansons – ça n’a jamais apporté la paix. » Selon le communiqué, il est prévu de former à la pratique « 10 000 étudiants à l’Université Internationale de Maharishi aux Etats-Unis, 10 000 à l’université jumelle en Inde, et

10 000 dans des universités partenaires présentes en dix points chauds tout autour de la planète ». A l’issue de plusieurs années de formation ces étudiants deviendraient “des experts avancés en méditation génératrice de paix et laisseraient en héritage

une paix globale et durable ». ■

(Source : www.people.com, 14.04.2022)

Lire sur le site de l’Unadfi, La méditation transcendante Que sait-on de ? : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/que-sait-on-de-meditation-transcendantale/>



QAnon veut croire aux « medbed » magiques ■ Etats-Unis

■ Au sein de la mouvance d’extrême droite QAnon, une théorie du complot est en train de gagner en popularité : celle de l’existence de « medbeds ».

L’arrivée de ce dispositif est très attendue. Ces lits médicalisés seraient capables de guérir les cancers les plus graves, de faire repousser les membres et même d’inverser le cours du vieillissement. Un groupe QAnon basé à Dallas est persuadé que c’est grâce aux pouvoirs curatifs de ces lits médicalisés miraculeux que John F. Kennedy est toujours vivant et a pu rester jeune.

Romania Didulo, une leader conspirationniste proche du mouvement QAnon et se présentant comme la « Reine » du Canada, a aussi fait la promotion de ces lits médicalisés. En août dernier elle a publié un post promettant que ces appareils « seront rendus accessibles gratuitement pour tous les Canadiens. » YamatoQ, la frange japonaise de QAnon, a également embrassé cette théorie, et a même fabriqué sa propre version de l’appareil avec des fils de cuivre.

Les adeptes de cette théorie

croient en des prophéties. La première dit que Trump connaît l’existence de ces lits et les rendra bientôt accessibles au public. La deuxième concerne les grandes compagnies pharmaceutiques, qui seraient vouées à complètement disparaître d’ici très peu de temps.

Des entrepreneurs profitent de ces croyances

Une société du nom de Tesla Biohealing, basée dans le Delaware, propose d’ores et déjà à la vente ce qu’elle appelle des « Générateurs MedBed ». Si la société se distancie des théories complotistes de QAnon, elle s’adresse néanmoins à ses défenseurs. Une certaine Julie, vendeuse pour Tesla Biohealing, a vanté les mérites des produits de la société dans un message posté dans une discussion QAnon sur le réseau Telegram : « pour votre information, mon époux utilise un ‘Générateur Medbed’ et un ‘Biohealer Tesla’ pour traiter

ses tumeurs de la glande salivaire agressives et inopérables. Cette technologie est d’un très grand soutien. » Tesla Biohealing attribue sa technologie à James Liu, médecin et président de cette société. Par le passé il a été accusé par la Federal Trade Commission (l’équivalent de la Direction générale de la Concurrence) de publicité mensongère alors qu’il proposait des traitements pour l’asthme. De plus, le précédent conseil d’administration de sa société avait émis une résolution l’accusant de sabotage, de contrefaçon, et d’avoir envoyé de l’argent appartenant à la société à sa petite amie d’Internet. Aujourd’hui, James Liu assure que des produits de Tesla Biohealing, des boîtes en métal à placer sous le matelas de son lit, peuvent mener le malade vers la guérison. Ces boîtes généreraient de l’énergie vitale qui aiderait à guérir les malades de « cancers en phase terminale » et ceux « paralysés depuis six mois après un AVC ».

>>>

>>>

Pour les maladies les moins graves, l'entreprise conseille un « Biohealer pour adulte », au prix de 599 dollars. Pour les cancers sévères, elle conseille « deux Générateurs Medbed ou plus », qui coûtent 19,99 dollars l'unité.

D'autres entreprises osent aller plus loin encore. Une entreprise suisse du nom de 90.10 est parvenue à acquérir le nom de domaine très convoité « medbed.com » et propose sur son site, vidéo à l'appui, l'accès pour le malade à une « énergie infinie » et la possibilité de « reprogrammer son ADN », le tout sans effets secondaires. L'entreprise ne

vend ni ne livre aucun produit. Elle prétend pouvoir transformer à distance les lits de ses clients grâce à une technologie dont elle a déposé la marque : « Faster than Light Technology ». Cette technologie est censée « téléporter ou diffuser sans délai de l'énergie et des fréquences quantiques dans le corps humain. » Sur son site internet l'entreprise a publié des vidéos de prétendus clients qui affirment qu'en une seule nuit de sommeil leur lit aux pouvoirs augmentés était parvenu à réaligner leur colonne vertébrale, nettoyer leurs sinus, guérir des douleurs osseuses, leur révéler

leur véritable but dans la vie. Le président de 90.10 a déclaré ne pas être au courant des théories conspirationnistes défendant l'existence des « medbed », ces lits médicaux guérisseurs. L'appellation « medbed » signifierait « meditation bed ». Selon lui, le système qu'il propose n'est pas de nature médicale, mais « a pour objectif d'acheminer de l'énergie quantique à l'intérieur du corps. » Cela pour la modique somme de 2 500 dollars. ■

(Sources: Radio-Canada, 01.04.2022 & Times of Israël, 01.04.2022)

Scientologie

Des mises en examen dans l'affaire Arcadia ■ France

■ Dans le courant du mois d'avril 2022, quatre personnes ont été mises en examen dans l'affaire de la société Arcadia. La société aurait été infiltrée par des scientologues. Les quatre mis en examen, le patron de l'entreprise, deux auditeurs et un consultant, sont notamment accusés de harcèlement moral et de banqueroute.

L'affaire a débuté en 2014 lorsqu'une douzaine de salariés de la société Arcadia, spécialisée dans l'aménagement de combles, ont déposé une plainte stipulant que la direction de l'entreprise avait été noyautée par des scientologues souhaitant la « piller financièrement ». Les plaignants mentionnaient aussi le fait d'avoir été forcés de suivre des formations dispensées par des membres de la Scientologie et d'avoir subi une sujétion psychologique. Une instruction avait été ouverte en aout 2015.

L'entreprise est en cessation de paiement depuis juin 2014. Pour les employés, la chute de l'entreprise est due à l'omniprésence de la Scientologie, les quatre accusés étaient en effet tous scientologues au moment des faits. En 2014, le porte-parole de la Scientologie avait dénoncé une « plainte loufoque » avançant que la Scientologie n'avait jamais donné de formation dans cette entreprise. Pour Maître Olivier Morice, avocat des anciens salariés, cette réponse est typique de la Scientologie qui prend

ses distances lorsqu'un de ses membres est mis en cause.

Au début de l'année 2022, le directeur de l'entreprise a été mis en examen pour « harcèlement moral », « complicité de banqueroute » et « abus de biens sociaux ». Le juge a notamment constaté de lourdes factures réglées à des auditeurs alors que la situation financière de la société ne le permettait pas. Les auditeurs ont été de leur côté mis en examen pour « banqueroute », « abus de biens sociaux » et « harcèlement moral ». Selon Maître Olivier Morice, >>>

>>>

il y a des indices graves et concordants dans cette affaire, qui illustrent une infiltration typique de la Scientologie. Il évoque plus de 600 000 euros détournés.

Le Parisien a pu interroger trois anciens salariés de l'entreprise. Ils gardent des séquelles de cette période et se souviennent de leur directeur complètement

obnubilé par la Scientologie et de la manière dont les membres du groupe ont essayé de les mettre sous emprise. Un consultant extérieur avait amené des méthodes scientologues dans l'entreprise via des formations pendant lesquelles les employés devaient par exemple rester assis de longues heures ou bien

insulter des collègues jusqu'à l'épuisement.

Les ex-employés espèrent qu'un procès pourra leur permettre de tourner la page. ■

(Sources : *Le Figaro*, 15.04.2022 & *Le Parisien*, 26.04.2022)

Lire sur le site de l'Unadfi, l'ensemble des articles sur l'affaire : <https://www.unadfi.org/?s=arcadia>

Institut Aubert : l'affaire enfin jugée ? ■ France

■ Instruite depuis la fin des années 1990, l'affaire visant l'Institut Aubert devrait finalement être examinée en octobre 2022 par la 9e chambre du tribunal correctionnel de Créteil. Cette affaire vise une ancienne école privée accusée d'avoir appliqué les préceptes de la Scientologie.

L'école avait utilisé les principes de la Scientologie sans que les parents d'élèves soient au courant. En 2012, l'affaire s'était soldée par le renvoi devant un tribunal de trois personnes puis, sept ans plus tard, de deux autres personnes et d'une association scientologue. Depuis, l'affaire était au point mort. C'est à la suite de la décision d'anciens élèves de l'école, ainsi que de leurs parents, de saisir la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) par l'intermédiaire de leur avocat que

les choses se sont débloquées. En effet, le gouvernement français a reconnu que l'instruction avait méconnu les dispositions de la CEDH et le délai déraisonnable de l'examen de l'affaire. Il s'est engagé à verser 39 500 euros aux personnes ayant saisi la CEDH pour une indemnisation « du préjudice moral et des frais et dépens ».

De son côté, le tribunal de Créteil a estimé que le long délai de cette procédure relevait de multiples facteurs, comme la plura-

lité des juridictions ou encore la pandémie. Il précise aussi que le délai d'audiencement était dans « la norme actuelle pour ce type de dossiers ». Cependant la date d'octobre 2022 a été fixée pour la tenue du procès. ■

(Sources : *Le Figaro*, 31.03.2022 & 01.04.2022)

Lire sur le site de l'Unadfi, Mises en examen dans l'affaire de l'Institut Aubert : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/mises-en-examen-dans-l-affaire-de-l-institut-aubert/>

Barrage à la Scientologie ■ Italie

■ Drapé derrière sa filiale baptisée la Fondation pour un monde sans drogue, la Scientologie devait réaliser un atelier de prévention à la toxicomanie dans des établissements scolaires d'Inzago en périphérie de Milan. Le maire de la ville a annoncé que ce projet n'aurait pas lieu.

L'édile a annulé cette action de prévention après le tollé provoqué par le groupe d'opposition et le comité des parents qui tous deux ont révélé que derrière l'or-

ganisme menant l'action de prévention se cachait la Scientologie. Ils se sont inquiétés que la prévention anti-drogue au sein d'écoles émane d'une telle or-

ganisation. Des représentants de l'opposition espèrent qu'il ne s'agissait que d'une erreur et d'un manque de recherche sur la vraie nature de l'association de la part

>>>

>>>

des personnes de la ville impliquées dans l'organisation de cet atelier.

De son côté, la Scientologie a réagi par son bureau des affaires publiques de Monza, regrettant qu'un désaccord politique

l'emporte sur une volonté de prévention et sur des années de travail dans la lutte contre la toxicomanie.

Depuis de nombreuses années, la Scientologie avance régulièrement masquée derrière des

filiales aux intentions légitimes mais qui permettent d'assurer la promotion cachée de l'organisme sectaire. ■

(Source : RIES, 11.04.2022)

Témoins de Jéhovah

Treize ans de souffrance en vase clos ■ France

■ **Durant treize années une jeune femme, aujourd'hui âgée de 34 ans, aurait subi des agressions sexuelles de son père avec la complicité présumée de sa mère. Elle témoigne dans les colonnes du *Figaro* du calvaire qu'elle a enduré de ses 8 ans jusqu'à ses 21 ans. Elle fait part également de son inquiétude quant aux conséquences qu'aura son action en justice parmi les membres de la congrégation des Témoins de Jéhovah dont elle fait partie.**

Les faits s'étant déroulés il y a moins de trente ans, la plainte déposée en 2019 par la jeune femme a donné lieu à l'ouverture d'une enquête. Cette dernière étant toujours en cours, en décembre 2021 la jeune femme s'est constituée partie civile dans l'espoir « d'accélérer les procédures et faire en sorte qu'un juge d'instruction soit nommé ».

Ayant grandi dans un climat incestueux, selon la tante de la jeune femme, le père aurait entretenu une atmosphère très sexualisée au sein de son foyer. Il déambulait nu dans leur appartement, demandait à la jeune fille de laisser la porte de la salle de bain et des toilettes ouvertes, l'obligeait à porter tout le temps des robes ou des jupes pour honorer Dieu.

Si le père a démenti les accusations de sa fille lors d'une audition auprès de la police le 4 mai 2021, la jeune femme raconte que

« l'échelle de perversité » a été bien au-delà. L'homme lui impose des caresses sur tout le corps, lui pince les seins et les fesses, pire encore, lui fait subir divers sévices sexuels avec une multitude d'objets.

Interrogé plusieurs fois en 2019, son frère n'a pas démenti les accusations de sa sœur expliquant qu'« avec elle il ne faisait que parler de sexe ».

Selon la jeune femme, sa mère aurait été au courant des agressions de son mari, mais n'aurait rien fait pour les faire cesser. Assistante maternelle, elle a perdu son agrément pour des raisons qui ne sont pas citées dans l'article. La jeune femme accuse aussi son père d'avoir eu des gestes déplacés envers des enfants, même si à ce jour rien ne le confirme.

A tout cela s'ajoutait la terreur inspirée par son père lors de ses

crises liées à ses croyances en la fin du monde. Ce membre des Témoins de Jéhovah, se levait la nuit pour parler du diable, aurait forcé ses enfants à crier « je t'aime Jéhovah » les secouant et les menaçant de mourir lors d'Armageddon s'ils le faisaient mal.

Ils vivaient dans le cercle très restreint d'une communauté Témoins de Jéhovah, et pour la jeune fille les autres membres étaient au courant de ces violences, mais « tout a toujours été géré en interne ».

En effet, à la suite d'une dispute avec son père, son frère a avoué à un Ancien chargé de surveiller la famille que sa sœur avait été abusée. Malgré sa rétractation, un comité judiciaire confrontant son père et sa sœur a été organisé au cours duquel l'homme a déclaré : « Je ne m'en souviens pas, mais si je l'ai fait je m'en excuse ». Un membre du comité a conseillé à

>>>

>>>

la jeune femme de porter plainte, mais les autres lui auraient dit de « ne plus en parler au motif que de telles dénonciations allaient salir le nom de Dieu et de la communauté et, qu'après tout, son père s'était excusé ». Il a pu poursuivre le porte-à-porte.

Si le groupe explique que les comités judiciaires n'ont pour objectif que de décider de sanctions envers un membre ayant commis une faute et affirme ne pas interférer avec « la procédure judiciaire devant les autorités », dans les faits, il est difficile pour des adeptes d'oser aller contre les directives du groupe.

Le Figaro cite quelques textes internes incitant les adeptes à s'en remettre entièrement aux décisions des Anciens comme un ancien numéro de la Tour de Garde datant de 1995 dans lequel on lit : « S'il y a de bonnes raisons de penser que l'agresseur présumé commet toujours des agressions sur des enfants, il faudra peut-être lui donner un avertissement. Dans une telle circonstance, les anciens de la congrégation peuvent apporter leur aide. Mais si ce n'est pas le cas, ne vous précipitez pas. Avec le temps, vous vous accommoderez peut-être de ne pas donner suite à l'affaire ».

Lorsque l'histoire de la jeune femme a été rendue publique le Bethel a fait part de sa compassion. Mais, encore membre du groupe, elle s'inquiète du retentissement que l'affaire aura dans sa communauté car elle craint des représailles et l'excommunication. Elle craint surtout de mourir pour avoir trahi Jéhovah.

Son avocate maître Shebabo souligne que « ce contexte communautaire, de non-dénonciation de crime, est très important et différencie cette affaire des autres affaires d'inceste ». ■

(Source : [Le Figaro](#), 08.04.2022)

Interrogations sur la cession d'un terrain de la ville de Louviers aux Témoins de Jéhovah ■ France

■ **Les élus de l'opposition de Louviers (27) se sont interrogés lors du conseil municipal du 28 mars 2022 sur la rétrocession d'un terrain communal aux Témoins de Jéhovah, alors que celui-ci avait été préempté par la ville.**

Pour Nolwenn Léostic (EELV), conseillère municipale de l'opposition du groupe « Unis », le fait que les Témoins de Jéhovah s'étendent encore semble discutable alors que « cette association a déjà une emprise foncière extrêmement importante à Louviers. ». Philippe Brun (SE), un autre conseiller municipal, s'inquiète que Louviers ne devienne un « Jéhovah Land ».

Le groupe, dont le siège national

est à Louviers, occupe déjà un vaste espace auquel les Témoins de Jéhovah voulaient adjoindre un terrain de 1200 m² sur lequel ils projetaient de bâtir des logements pour leurs fidèles.

Mais la ville a fait jouer son droit et préemption et acquis le terrain par l'intermédiaire de l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN).

Finalement 776m² de terrain vont être rétrocédés aux Témoins de

Jéhovah qui se sont engagés en contrepartie à détruire de vieux hangars et à dépolluer le site.

Si Philippe Brun n'a « aucune volonté de porter atteinte à la liberté de culte et d'association » il s'inquiète cependant car « les Témoins de Jéhovah sont surveillés par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) ». ■

(Source : [La Dépêche de Louviers](#), 22.04.2022)

Violences conjugales au sein d'un couple Témoins de Jéhovah ■ France

■ Un homme handicapé a été condamné à six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Compiègne (60) pour avoir frappé sa femme atteinte de sclérose en plaque. Il a aussi été condamné à l'indemniser de 750 euros pour préjudice moral et à une interdiction de voir son épouse.

Le couple qui s'est rencontré au sein d'une congrégation Témoins de Jéhovah en 2017 avait décidé de s'unir pour se soutenir mutuellement. Mais deux semaines après leur mariage l'homme a commencé à infliger des coups à son épouse qui lui lisait des versets bibliques pour l'apaiser sans y parvenir.

Les violences se sont poursuivies jusqu'au 14 février 2022. À la suite d'une nouvelle scène de violence la femme décide de porter plainte.

Selon *Le Courrier Picard* qui relate l'affaire, les amis, la famille, tous étaient au courant des violences conjugales. Mais « chez les témoins de Jéhovah, seul l'adultère

est un motif autorisé pour divorcer. Les coups ne comptent pas ».

Enfin, l'homme n'a pas été condamné pour l'épisode du 14 février, mais pour les faits de violences habituelles. ■

(Source : *Le Courrier Picard*, 26.04.2022)

La CEDH condamne l'Etat belge pour discrimination envers les Témoins de Jéhovah ■ Belgique

■ Saisie par les Témoins de Jéhovah, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné l'Etat belge pour discrimination et violation du droit à la liberté de religion.

Tout est parti d'une ordonnance, adoptée en 2017 par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, stipulant que seules les religions reconnues pouvaient désormais bénéficier d'une exonération de taxe foncière pour leurs lieux de culte. Jusque-là neuf congrégations Témoins de Jéhovah bruxelloises bénéficiaient de cette exonération. Elles ont introduit un recours en annulation devant la Cour constitution-

nelle qui a été rejeté en novembre 2019. A la suite de quoi elles ont porté l'affaire devant la CEDH.

Cette dernière, considérant que cette imposition affecte de manière importante les charges des Témoins de Jéhovah, a reconnu que l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme (droit à la liberté de religion) avait été violé ainsi que l'article 14 relatif à la discrimination. En effet selon la Cour les critères

de reconnaissance des religions en Belgique sont très vagues et ne sont encadrés par aucun texte juridique. « L'octroi de la reconnaissance est subordonné à la seule initiative du ministre de la Justice et dépend ensuite de la volonté purement discrétionnaire du législateur », ce qui peut se révéler arbitraire selon la Cour. ■

(Sources : *La Libre Belgique* 05.04.2022 & *Jurist.org*, 06.04.2022)

Récit d'une expérience avec une coach en « manifestation d'argent » ■ Irlande

■ Izzy Copestake, journaliste pour *Vice* et étudiante en seconde année au Trinity College de Dublin, est comme beaucoup d'étudiants régulièrement à court d'argent. Sur les réseaux sociaux, elle a découvert une nouvelle tendance chez les influenceurs appelée : le « manifesting », un mélange de pensée positive et de loi d'attraction, qui promet à celui qui le pratique d'attirer à lui l'abondance s'il le souhaite avec suffisamment de conviction.

Combinant les secteurs spirituels et financiers, deux univers que tout semble opposer, les coachs en prospérité sont nombreux à proposer leurs services sur internet.

Izzy a testé le programme de sept jours, proposé par la coach Amanda May qui promet à ses clients « de régler leurs problèmes financiers en leur faisant suivre une routine et des rituels gouvernés par la fameuse loi de l'attraction ».

Durant les sept jours de son accompagnement, la coach la guide via la plateforme zoom et lui envoie les « mémo vocaux » sur Instagram.

Le programme du premier jour qui demandait de se remémorer toutes les fois où elle s'est sentie mal à cause de l'argent, l'a amenée à culpabiliser et à éprouver de la honte quant à la façon dont elle pu parfois dépenser son argent. Pour la coach ces sentiments sont bénéfiques car il s'agit

d'un « grand transfert spirituel d'énergie négative ».

Le programme du second jour s'apparente davantage à un rituel au cours duquel elle doit sauter sur place en s'enlaçant tout en psalmodiant un mantra censé attirer la prospérité : « Tous les jours, j'attire plus d'argent dans ma vie » et « Je suis digne de toute l'abondance du monde ».

Le troisième jour elle doit imaginer ce qu'elle ferait si elle avait de l'argent. Le quatrième jour elle est invitée à remercier l'univers pour ce qu'elle possède (pas grand-chose selon ce qu'elle a écrit dans son article...) et à tenir un registre de gratitude. Le cinquième jour est consacré à rechercher des photos symbolisant l'opulence pour les rassembler sur Pinterest. Selon la coach, la concentration demandée par cette activité est censée attirer l'abondance en mettant l'accent sur la gratitude envers l'argent. Le sixième jour elle est invitée à visualiser elle-

même trouvant de l'argent et à le « célébrer lorsqu'elle en découvre ». La chasse au trésor menée dans son appartement lui permettra de réunir 15 euros. Le dernier jour enfin est consacré à une méditation lui permettant « d'apprécier réellement les gains de la semaine ».

Le bilan de cette semaine de coaching ne lui a pas apporté plus d'argent, mais l'a au contraire amenée à constater que l'argent gouverne tous les aspects de nos vies. ■

(Source : *Vice*, 05.04.2022)

Réflexion de l'Unadfi :

[La lecture d'un tel article amène à s'interroger sur la perte de temps et d'énergie passé à tenter de d'obtenir des résultats concrets en utilisant des pratiques relevant de la pensée magique. En outre, on peut se demander si la notion de gratitude assénée en boucle ne risque pas d'amener la personne à accepter son sort plutôt qu'à rechercher de vraies solutions pour améliorer sa situation.]

Exorcisme

Un rituel d'exorcisme requalifié en tentative de meurtre

■ France

■ Un père a exercé sur sa fille de sept ans un rituel d'exorcisme brutal et violent. Il a été mis en examen pour tentative de meurtre sur mineur de moins de 15 ans.

Selon des proches, le père est de confession catholique mais baigne également dans le mysticisme et la sorcellerie. Parce que sa petite fille se plaignait de la présence d'une boule dans le cou, il décide de la soumettre à un désenvoûtement. Sous l'empire de l'alcool, il a commencé par lui masser vigoureusement le cou et le visage, jusqu'à lui griffer la peau. Puis il a jeté du sel sur elle avant de la plonger

sous l'eau. Des voisines, inquiètes d'entendre des bruits étranges et des cris ont frappé à la porte pour intervenir. Le père leur a ouvert. Elles ont alors aperçu la petite fille trempée, le visage tuméfié et parsemé de griffures. Celle-ci a couru dans les bras d'une des deux femmes, qui a pu la recueillir chez elle. Le père de famille a tenté de fuir mais entre-temps les voisins avaient appelé les pompiers et la police. L'homme a été

interpellé à temps et mis en examen pour violences aggravées, et la petite fille a été évacuée vers l'hôpital.

Le parquet estimant que sans l'intervention des voisines l'irréparable aurait pu se produire, les faits ont été requalifiés en tentative de meurtre. ■

(Source : www.linfo.re & Le JIR, 7.04.2022)

Mouvance évangélique

Un ministre-pasteur contraint de quitter son poste ■ Brésil

■ Milton Ribeiro, ministre de l'Education brésilien et pasteur évangélique, a été contraint à la démission à la suite d'une affaire de pots-de-vin visant à favoriser certains de ses amis pasteurs évangéliques.

Le scandale a éclaté à la suite de la diffusion par un média brésilien d'un message audio dans lequel on entend le ministre dire : « Ma priorité est d'aider les villes qui en ont le plus besoin et ensuite tous les amis du pasteur Gilmar. » Il ajoutait ensuite que cette volonté provenait du président Jair Bolsonaro en personne. Cette affaire montre que même en l'absence

de mandat politique officiel certains pasteurs utilisent leur position et leurs amitiés notamment pour l'obtention de financements publics.

Le congrès brésilien comptabiliserait 84 députés évangéliques. Selon le politologue Pablo Ramirez, ce cumul des fonctions est propre aux évangéliques et leur permet de défendre des idées

conservatrices.

Alors que l'élection présidentielle va avoir lieu dans six mois au Brésil, cette affaire s'avère gênante pour Jair Bolsonaro qui semble en perte de vitesse parmi l'électorat évangélique. Mais le rapport ambigu entre le président et le lobby évangélique demeure. ■

(Source : La Croix, 05.04.2022)

Néo- Chamanisme

De l'ayahuasca pour les enfants ■ Mexique

■ Le Collège des psychologues de Colima (Mexique) a dénoncé le fait que le groupe Consciencia Solar 333, fondé par un psychologue, promeut des thérapies avec des substances hallucinogènes pour les enfants.

Les thérapies s'adressent, notamment par le biais des réseaux sociaux, aux enfants des personnes déjà membres du groupe et qui ont déjà participé à des cérémonies de guérison incluant l'usage de substances psychotropes. Lors des cérémonies plusieurs substances sont utilisées comme l'ayahuasca, le peyotl ou le sapito. Différents des autres enfants, les enfants du groupe sont appelés enfants Arc-en-ciel, ils seraient dotés de qualités divines et spirituelles leurs conférant un caractère spécial.

Le Collège des psychologues a débuté son enquête à la suite de la découverte sur les réseaux sociaux de la promotion de diverses thérapies pour les enfants. Ils ont rapidement constaté qu'elles comprenaient l'utilisation de substances psychotropes, par exemple des « champignons magiques déshydratés ». Certaines séances étaient ouvertes aux 8-12 ans.

A la suite de ces recherches le collège a déposé une plainte au bureau du procureur général de l'Etat et demande l'interven-

tion de la COESPRIS¹ car il voit un danger pour les mineurs. Un membre du comité d'éthique du Collège rappelle que la psychologie est une science régie par un cadre théorique et que les thérapies sans preuve scientifique ne doivent pas être utilisées, encore moins si elles utilisent des substances dont les effets présentent des risques importants pour les mineurs. ■

(Source : RIES, 18.04.2022)

1. Commission d'État pour la protection contre les risques sanitaires

Paranormal

Un magnétiseur et sa conjointe devant le tribunal correctionnel ■ France

■ Le magnétiseur est poursuivi pour agressions sexuelles sur ses clientes et pour avoir dissimulé des centaines de milliers d'euros de revenus avec la complicité de sa conjointe.

L'enquête a débuté il y a un plus de deux ans après la plainte de deux clientes de ce magnétiseur-guérisseur, aujourd'hui âgé de 85 ans. Les gendarmes étaient parvenus à contacter par la suite d'autres de ses clientes. C'est finalement une vingtaine de femmes qui dénoncent des gestes déplacés de la part du magnétiseur. La moitié d'entre elles se sont déplacées jusqu'au tribunal pour décrire à l'audience les conséquences dou-

loureuses de ces agissements. Il profitait des séances de guérison pour leur faire subir ces attouchements. Lors de sa garde à vue le magnétiseur a d'abord confirmé ces dires. Palper certaines parties du corps de ses patientes correspondait selon lui à des techniques de guérison. Mais à la barre, il nie tout en bloc. Lui et sa conjointe admettent en revanche n'avoir jamais déclaré leurs revenus qui s'élèvent à 540 000 €.

Le tribunal a condamné le magnétiseur à quatre ans de prison avec sursis. Il sera désormais inscrit au fichier des délinquants sexuels. Lui et sa conjointe sont condamnés pour travail dissimulé à 1 000 € d'amende et il leur est interdit d'exercer l'activité de magnétiseur.. ■

(Source : Ouest France, 07.04.2022)

Des dérives sectaires toujours présentes dans le domaine de la santé ■ France

■ Il ressortait du sondage commandé par l'Unadfi¹ à la fin de décembre 2021, qu'environ un Français sur trois considère la santé comme un domaine menacé par des dérives sectaires. Pourtant ce phénomène est bien plus inquiétant et présent que ne peuvent le penser les Français.

A la faveur de la crise sanitaire, les dérives sectaires dans le domaine de la santé ont connu un écho grandissant s'appuyant notamment sur des doctrines dangereuses : déni de l'existence du virus, mise en cause et refus de la vaccination et nombre de produits et de pratiques pseudo-médicales censés guérir tous les maux. S'il y a bien un terreau favorisant les dérives sectaires dans le domaine de la santé c'est celui de la vulnérabilité, de la souffrance et des inquiétudes liées à la maladie. Fragilisées face à des éléments qu'elles ne maîtrisent pas, les personnes peuvent se tourner vers des promesses soi-disant miraculeuses. Dès lors elles courent un risque et peuvent tomber sous l'emprise d'un pseudo-thérapeute.

Cependant des personnes en bonne santé mais en recherche de santé parfaite peuvent aussi tomber sous cette emprise. Pour Bruno Falissard, psychiatre et

directeur du Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations à Villejuif, les victimes risquent de perdre des sommes importantes, de subir des violences mais aussi de perdre des chances de guérison. Autre danger, celui du refus de vaccination qui fait courir un risque à la collectivité. Bruno Falissard plaide pour le retour du Groupe d'appui technique sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique dont l'Inserm était membre. Si le danger provient de certains pseudo-thérapeutes il peut aussi émaner de praticiens formés à la médecine académique.

Du côté des pouvoirs publics ce danger est pris au sérieux. Pour la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) la santé est le domaine qui inquiète le plus en termes de dérives mais aussi de discours complotistes. 38% des signalements reçus entre

2019 et 2020 concernent la santé. Samir Khalifaoui, du pôle santé à la Miviludes, rappelle que ce chiffre est minimisé par rapport à la réalité. En effet, de nombreuses victimes n'osent pas effectuer un signalement, témoigner de leurs histoires, ou en sont dissuadées. Selon la Miviludes, il existerait plus de 400 pratiques et quatre Français sur dix y recourent, dont 60 % parmi les malades du cancer. Ces chiffres sont cependant difficiles à estimer étant donné leur caractère mouvant. Comme peuvent le constater les associations de nombreuses pratiques nouvelles voient le jour régulièrement. ■

(Sources : INSERM, 04.04.2022 & La Dépêche, 22.04.2022)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *Quelle perception ont les Français du phénomène sectaire* : <https://www.unadfi.org/prevention/aide-aux-victimes/demander-de-laide/partenaires/quelle-perception-ont-les-francais-du-phenomene-sectaire-%EF%BF%BC/contre-les-risques-sanitaires>

Décès pendant une cure de détoxification ■ Pays-Bas

■ Une jeune femme belge d'Anvers décède brutalement dans des circonstances non élucidées alors qu'elle participait à une cure de détoxification à Heesselt, un village rural des Pays-Bas.

>>>

Tinne G., 35 ans, avait participé à plusieurs reprises à des cures de détoxification, dont deux dans ce village. Le lieu semble très prisé des personnes en quête de sens et de spirituel, avec au milieu d'une forêt, le « Tantra Temple », pour une « recherche plus profonde des couches de vous-même ».

Cette dernière cure a été fatale à la jeune femme, victime d'une mort soudaine. Une enquête et des tests toxicologiques sont en cours.

Ce décès n'est pas le premier aux Pays-Bas. En 2016, l'autorité sanitaire des produits

alimentaires et de consommation (NVWA) avait alerté sur un remède impliquant déjà un décès suspect. La personne avait consommé une sorte de « thé minceur » avant de succomber à une crise cardiaque.

Jan Tytgat, professeur de toxicologie à Louvain, avertit que ces cures très suivies, « qui diffèrent en termes de durée et d'intensité », ne sont pas sans danger. Elles utilisent souvent des produits contenant de la caféine, aux effets diurétiques, faisant penser que « tout sort du corps rapidement »... mais il y a des risques surtout avec des

produits achetés sur internet sans savoir précisément ce qu'ils contiennent. La « détoxification spirituelle » avec des substances entraînant des états d'ivresse puissants se développe aussi aux Pays-Bas. Une substance hallucinogène psychoactive illégale, l'Ayahuasca, très utilisée dans ces cures, peut provoquer en particulier des « bad trip » aux conséquences désastreuses pour le cerveau et peut conduire à des pathologies psychotiques sévères. ■

(Source : 7sur7.be, 11.04.2022)

Séances de reiki en visio, la nouvelle tendance Tik tok ■ France

■ **Le reiki, une méthode censée apporter la guérison par le toucher en rétablissant la circulation d'énergie dans le corps, se pratique désormais en distanciel via des réseaux sociaux comme Tik tok.**

Haley Rene, une jeune canadienne atteinte d'une sclérose en plaque depuis 2017, connaît un succès fulgurant sur la plateforme Tik Tok où elle compte 123 000 suiveurs. Devenue maître reiki en 2019, elle s'était tournée vers cette pratique dans le but de prendre sa santé en mains et gérer son anxiété.

En 2020 la pandémie de COVID-19 lui donne l'idée de dispenser des soins en ligne. Depuis elle reçoit des patients via zoom et partage des conseils bien-être et ses techniques reiki sur Tik tok. Levant la paume de sa main devant sa caméra elle mime une séance de

reiki, prétendant pouvoir attirer à elle les mauvaises énergies de ses spectateurs pour les en débarrasser.

Haley Rene est loin d'être la seule à vanter l'efficacité de cette thérapie en distanciel. De nombreux sites proposant la méthode expliquent que « l'énergie universelle ne connaît pas de frontière », rendant ainsi possible sa pratique à distance.

Pour Angela Richardson, technicienne scientifique en radiologie et praticienne reiki en Angleterre, comptant 16 000 abonnés sur Tik tok, la technique serait même plus efficace à distance car les gens

peuvent accéder aux séances vidéo selon leurs besoins.

Et elles sont probablement plus efficaces encore si leurs abonnés achètent les produits vendus sur leurs sites internet auxquels renvoie leur page Tik tok.

Le sociologue Raphaël Liogier explique que cette pratique « fonctionne comme une entreprise du salut très rationnelle, bureaucratifiée et parfaitement à l'aise dans le capitalisme libéral », et ajoutant que « le dogme individu-global de la connectivité est ici exploité à son maximum ». ■

(Source : Usbek & Rica, 06.04.2022)

>>>

>>>

[Note de l'Unadfi : dans son dernier rapport, publié le 14 mars 2022, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) a relevé des dérives dans la pratique du reiki.]

Lire un résumé du rapport sur le site de l'Unadfi : *Nouveau rapport de la DGCCRF : « Attention aux risques des pratiques de*

soins non conventionnelles » : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/nouveau-rapport-de-la-dgccrf-attention-aux-risques-des-pratiques-de-soins-non-conventionnelles/>

Pour en savoir davantage sur le reiki, lire sur le site de l'Unadfi : *Reiki et ses dérives*

: <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/reiki-et-ses-derives/>

Survivalisme

Le survivalisme : un nouveau marché ? ■ International

■ De plus en plus de personnes pensant que la fin du monde et l'écroulement de notre société sont imminents se radicalisent dans leurs croyances survivalistes. Le Figaro a enquêté pour comprendre leurs idées et leurs méthodes.

Événements anxiogènes, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la pandémie mondiale ou encore la crise écologique poussent des personnes à adopter un mode de vie survivaliste basé sur le repli. Elles craignent le chaos ou encore le manque de ressources, de matières premières ou de victuailles. *Le Figaro* est allé à la rencontre de certaines de ces personnes. Les journalistes ont pu constater que leurs domiciles sont prêts pour une fin du monde, avec des stocks de vivres, de talkies-walkies, d'allumettes ou de bougies. Certains se payent même le luxe d'un bunker et

d'autres stockent aussi des armes.

Le survivalisme a son propre langage, un grand nombre d'ouvrages et de sites spécialisés sur Internet dispensent conseils et techniques. Le survivalisme est dès lors devenu un véritable business et les sites spécialisés voient leurs fréquentations et leurs chiffres d'affaires exploser. Pour Bertrand Vidal, sociologue à l'université Paul-Valéry de Montpellier et auteur d'un ouvrage sur le mouvement survivaliste, il est paradoxal de voir cette communauté se réaliser par la consommation alors qu'elle est justement contre

le consumérisme. Le sociologue constate aussi que ce mouvement et ses membres sont de plus en plus visibles que ce soit dans les revues ou sur les réseaux sociaux. Il voit les adeptes du mouvement devenir les héros de leurs vies.

Au-delà du survivalisme, certains adeptes se radicalisent. Dans certains stages de survie se mêlent aussi du complotisme, des théories d'extrême droite avec en toile de fond une volonté d'armement. ■

(Source : *Le Figaro*, 18.04.2022)

Théories du complot

Deux enfants assassinés sur fond de complotisme et de foi chrétienne ■ Etats-Unis

■ Le 9 août 2021 Matthew Coleman a tué ses deux enfants parce qu'il les croyait porteurs d'ADN reptilien, une idée qui lui serait venue à force de s'abreuver de théories complotistes, en particulier celles du britannique David Icke.

>>>

>>>

L'homme de 40 ans a déclaré au FBI avoir eu la vision selon laquelle sa femme serait porteuse d'ADN reptilien qu'elle aurait transmis à leurs 2 enfants. Croyant que l'ADN de ses enfants était altéré, l'homme a imaginé qu'ils allaient « devenir des monstres » et que les tuer était le seul moyen de « sauver le monde ».

Lui et sa femme s'étaient progressivement radicalisés autour de théories du complot comme celles de QAnon sur l'existence d'une élite mondiale qui serait à l'origine de la pandémie de Covid 19 et dirigerait des réseaux pédocriminels impliquant des enfants. Mais Matthew Coleman est devenu plus paranoïaque, au point de croire que sa propre famille était partie prenante du complot mondial.

Les premiers éléments de l'enquête, dévoilés en septembre 2021, montraient que le processus de radicalisation du couple aurait débuté au sein de la sphère chrétienne évangélique fondamentaliste dont il faisait partie depuis de nombreuses années. Au quotidien, tout tournait autour de la Foi, jusqu'au travail de

Matthew Coleman qui avait créé un club de surf chrétien.

Pour Helen Rose, résidente de Santa Barbara, qui a grandi au sein du même foyer que lui, Matthew Coleman a toujours été fanatiquement chrétien, mais selon elle, il souffrait d'une maladie psychiatrique qui n'a pas été traitée. Les visions et les révélations divines qu'il pensait avoir ont même été encouragées par sa communauté chrétienne.

Par la suite, la radicalisation du couple s'est poursuivie sur internet si bien que le monde imaginaire répandu par les conspirationnistes a pris le pas sur la réalité et est devenu tangible, pour lui en particulier.

Les derniers éléments de l'enquête ont montré qu'en plus de QAnon, qui trouve un écho favorable dans la sphère évangélique, Matthew Coleman aurait été influencé par les théories conspirationnistes de David Icke. Il l'aurait vraisemblablement découvert sur Twitter avant novembre 2020 puisque que ce dernier a définitivement été banni de la plateforme pour avoir diffusé de

fausses informations sur la pandémie de Covid 19.

Figure majeure du conspirationnisme depuis plusieurs décennies, David Icke, ancien footballeur et ancien journaliste sportif, répand la croyance selon laquelle une race de reptiliens appelés Archontes ou Anunnaki aurait envahi la Terre et créé une race hybride humains-archontes. Connus sous le nom de Babylonian Brotherhood, d'Illuminati ou d'Elite, ils manipuleraient les événements pour maintenir les humains dans la peur afin de se nourrir de leur énergie négative.

L'émergence des réseaux sociaux lui a permis de propager ses théories à grande échelle et de rassembler des millions de followers sur Facebook, YouTube et Twitter, dont Matthew Coleman.

Pour l'agent du FBI qui a interrogé Coleman, il ne fait aucun doute que les théories de David Icke ont fortement influencé ses visions. ■

(Sources : Vice, 05.04.2022 & 10.09.2021)

La figure de proue du complotisme suisse accusé de violence par trois de ses enfants ■ Suisse

■ Trois des onze enfants d'Ivo Sasek¹ ont révélé, dans un documentaire en deux parties diffusées sur la chaîne Suisse SRF, avoir subi pendant de nombreuses années des châtiments corporels et des maltraitements psychologiques.

>>>

>>>

Fondateur du groupe chrétien Organische Christus-Generation (Génération du Christ Organique), Ivo Sasek est surtout connu pour être à l'origine de la chaîne complotiste KLa Tv, une référence dans le milieu.

Appartenant au milieu de la droite conservatrice, l'homme entend lutter contre la corruption des politiciens et les mensonges des médias. Pour lui et ses 2000 disciples, tout le monde est sous le joug de Satan.

Dans ses vidéos, il a toujours donné l'image d'une famille harmonieuse. Pourtant trois de ses fils qui ont fui le groupe donnent une tout autre image de leur vie hors caméra.

L'aîné Simon raconte les châtiements corporels qu'il a subis dès l'âge de deux ans. Son éducation est aussi passée par la lecture de Mein Kampf considéré par son père

comme venant juste après la Bible. Il lui a fallu beaucoup de temps pour comprendre que cela n'était pas normal, mais quand il a questionné ses parents ceux-ci ont mis ses interrogations sur le compte « de forces démoniaques qui se seraient emparées de lui ». Pour les chasser il raconte avoir été frappé par toute sa famille.

A bout, en 2016 il quitte le groupe. Et depuis, tous les membres du groupe, même ses proches, ont rompu avec lui car Ivo Sasek interdit d'avoir des relations avec ceux qui s'en vont. Après le départ de son fils il a enjoint les membres de sa communauté à ne « plus être en contact avec Simon pas même par un seul cheveu, car à chaque contact, le levain de la mort, du mensonge et de la destruction commence à faire

des ravages. »

Simon et ses frères n'ont pas été les seuls à souffrir dans le groupe. Hanna B, une ancienne membre, a elle aussi été maltraitée par ses parents. Comme Simon elle a été reniée par sa famille et le groupe lorsqu'elle en est partie à l'âge de seize ans. Selon eux, elle aurait été sous l'emprise de Satan. Cependant, depuis son départ, sa mère et ses trois sœurs seraient elles aussi parties. Interrogée dans le documentaire, sa mère a confirmé les maltraitances sur sa fille et les regrette amèrement. ■

(Source : Blick, 22.04.2022)

1. Pour en savoir plus sur Ivo Sasek lire sur le site de l'Unadfi : *L'ésotérisme new age cheval de Troie de l'extrême droite ?* <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/lesoterisme-new-age-cheval-de-troie-de-lextreme-droite>

Mouvement anti-vaccination

Des «antivax» radicalisés projetait des attentats ■ Allemagne

■ La justice allemande a annoncé avoir déjoué des attentats terroristes d'extrême droite. Le groupuscule qui fomentait ces projets : « Patriotes unis », est une frange antivax radicalisée prête à en découdre avec l'ordre démocratique. Cette minorité constituée de 70 personnes inquiète les autorités qui placent depuis peu les violences d'extrême droite au premier rang des menaces pour l'ordre public, devant le risque djihadiste.

Malgré l'échec récent d'un projet de loi souhaité par le chancelier allemand Olaf Scholz visant à rendre le vaccin obligatoire, les groupuscules antivax poursuivent leurs manifestations et actions à l'encontre de la politique sanitaire gouvernementale. Une certaine mouvance de ces réticents à la vaccination s'est radicalisée, tant dans ses protestations que dans ses appels à déstabiliser l'état de droit.

En effet, en avril 2022, les autorités auraient déjoué plusieurs attentats prémédités sur un réseau de messagerie par un groupuscule baptisé « Patriotes Unis ». Quatre des cinq auteurs présumés ont été arrêtés. Tous sont allemands et âgés entre 41 et 55 ans. Leur volonté : « détruire le système démocratique allemand »,

selon le parquet de Coblenz et la police de la Rhénanie-Palatinat. Un projet accompagné de réflexions sur la mise en place d'un nouveau gouvernement, sur le rôle de Vladimir Poutine dans celle-ci ainsi que sur l'organisation d'enlèvements. Le ministre de la Santé Karl Lauterbach, partisan des restrictions sanitaires pour lutter contre le Covid-19, était l'une des cibles de kidnapping visées. Les suspects entendaient aussi attaquer les réseaux d'électricité du pays pour provoquer une panne de courant sur l'ensemble du territoire et mettre en place les conditions d'une guerre civile.

À la suite des perquisitions lancées à leur encontre, armes à feu, munitions, lingots d'or et faux certificats de vaccination ont été retrouvés.

Les enquêtes concernant des terroristes d'extrême droite en Allemagne se multiplient depuis 2019, date à laquelle un militant néonazi avait assassiné Walter Lübcke, un élu du parti conservateur d'Angela Merkel qui défendait la politique d'accueil des migrants. Depuis, police et services de renseignement collaborent pour démanteler ces réseaux parmi lesquels figurent des groupes comme Knockout 51 ou Atomwaffen Division Deutschland (branche allemande du mouvement néonazi américain). Un sympathisant de ce dernier mouvement a été mis en accusation pour avoir voulu déclencher « une guerre des races » par des attentats à l'explosif et à l'arme à feu. ■

(Source : Journal de Montréal, 14.04.2022)

La justice canadienne interdit à un père de partager ses croyances complotistes avec sa fille ■ Canada

■ La justice montréalaise a interdit à un père originaire de Montréal de tenir des propos contre la vaccination et contre les mesures sanitaires à sa fille de neuf ans. La justice a autorisé la vaccination de l'enfant et a également interdit au père d'emmener la fillette dans des manifestations anti-mesures sanitaires.

>>>

>>>

Le respirianisme, dans sa théorie, est un régime vieux de plusieurs siècles et originaire d'Orient. On en trouve l'ité de ce qu'elle clamait lorsque pour une émission de télévision elle accepta de se laisser enfermer dans une chambre d'hôtel sans nourriture ni boissons. Le médecin qui supervisait l'expérience constata au bout de 48 heures qu'elle souffrait de déshydratation et de pression artérielle élevée : elle critiqua la qualité de l'air de la chambre prétendant que l'air contenait 70% des nutriments dont elle avait besoin. A l'instar de Brooks, elle fut aussi percée à jour par des personnes l'ayant vue commander un plateau-repas dans un avion. Les préceptes dont elle faisait la promotion ont coûté la vie à deux

de ses admirateurs, une Ecossoise de 49 ans du nom de Verity Linn, et une Australienne de 33 ans Lani Morris. Toutes deux sont décédées de déshydratation en plein jeûne et dans des endroits reculés. Toutes deux possédaient l'ouvrage de Jasmuheen *Living On Light* (« Vivre de Lumière »). Dans les années 2010, le respirianisme a continué à faire parler de lui s'appuyant sur l'engouement du public pour le bien-être. L'alimentation y est au centre et dorénavant ce ne sont plus les biscuits sans sucre qui aident à mincir, mais les jus purifiants, les jeûnes intermittents et les régimes Keto. Des personnes se réclament avec fierté du respirianisme, comme une femme ukrainienne du nom de Valeria Lukyanova, aussi con-

nue comme la « Barbie humaine », qui déclarait en 2014 être une adepte du respirianisme et ne manger que des « micro-aliments cosmiques ». En 2017, un couple d'origine Californienne, Akahi Ricardo et Camila Castillo prétendait n'avoir pas mangé depuis trois ans, et ce alors même qu'ils venaient d'avoir leur premier enfant. La popularité du régime ne faiblit pas, et on constate toujours sa dangerosité : en 2017 un Allemand de 22 ans, Finn Bogumil, inspiré par les préceptes du respirianisme, est mort de faim pendant l'accomplissement d'un jeûne.

(Source : Journal de Montréal, 26.04.2022)

Réseaux multiniveaux

IM Academy accusée d'embrigader des milliers de jeunes

■ Espagne

■ Suite à de nombreuses plaintes contre IM Academy, la police espagnole a arrêté, fin mars, 8 membres de sa direction « accusés de fraude et d'organisation criminelle ». Si aucun d'entre eux n'a été condamné à ce jour, l'enquête lancée par la police reste ouverte.

Depuis des mois cette organisation qui vend des formations pour apprendre à investir dans les cryptomonnaies, a réussi à recruter des milliers de jeunes espagnols appâtés par des promesses de gains faciles et substantiels.

L'inscription à la plateforme de formation virtuelle proposée par IM Academy coûte 200 euros. Ensuite chaque mois les élèves doivent déboursier 150€ pour accéder aux cours en ligne. Mais rapidement les élèves sont pris dans un système les

obligeant à recruter de nouveaux membres pour obtenir des réductions sur leur cours en ligne. Le recrutement est également un impératif pour pouvoir gravir les échelons de l'organisation.

Le journal *El País* qui a enquêté sur l'organisation explique que l'on a affaire à un système pyramidal. Ayant recueilli les témoignages de plusieurs familles dont un proche est embrigadé dans l'entreprise, le journal dénonce aussi un fonctionnement sectaire.

Un youtubeur catalan, Carles Tarmayo, qui s'est infiltré dans une formation, a constaté que le groupe isolait ses membres en les incitant à centrer leur vie sur leur formation et à ne pas en parler à leur famille. Les témoignages publiés dans *El País* confirment ces faits. Les parents ont perçu un changement de personnalité chez leurs enfants, un décrochage scolaire et un isolement, voire une coupure totale avec la famille.

Selon le journal *l'Indépendant*, IM Academy serait accusée d'escroque-
>>>

>>>

rie. En effet les déclarations de revenus présentées par les recruteurs seraient fausses ou partielles et l'organisation encouragerait ses membres à réaliser des opérations financières

interdites en Europe. ■

(Source : L'Indépendant, 20.04.2022)

[Note de l'Unadfi : la France est elle aussi touchée par ce phénomène. Il s'avère que cette société figure dans la liste des

acteurs non autorisés par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le nom Markets Live Ltd (nom de la maison mère américaine que l'on retrouve dans les mentions légales du site d'IM Academy).]

Dons & Abonnements

Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue BulleS de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue BulleS

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
BulleS (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay